Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215600040-20260402-D025_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2 AVRIL 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19 - présents : 18 - votants : 19

L'an Deux Mille Vingt-Six, le deux Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARZAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Samuel FÉRET, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 26 Mars 2026.

Présents : Samuel FÉRET, Géraldine TABART, Magali FORÊT, Hervé LEFEBVRE, Séverine JÉHANNO, Geneviève LE GOUALLEC, Rachel RAITHIER, Servane LE RAY, Jean-François BASCOU, Bernard MAUDUIT, Marie-Pierre RICORDEL, Isabelle MENTION, Fabrice CHAMPALLE, Wanig LE NEVÉ, David DUFOUR, Nicolas GUYOT, Yolène BÉGO, Thomas OLIVIER.

Absent excusé : Yvon RIALLAND (pouvoir à Géraldine TABART).

Secrétaire de séance : Hervé LEFEBVRE

024/2026 Elections des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS

En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le Maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Le Maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

La délibération du 2 Avril 2026 a décidé de fixer à 12 le nombre de membres élus par le Conseil Municipal,

La liste de candidats suivante a été présentée par des conseillers municipaux :

- Séverine JEHANNO
- Geneviève LE GOUALLEC
- Isabelle MENTION
- Marie-Pierre RICORDEL
- Yolène BÉGO
- Jean-François BASCOU

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215600040-20260402-D025_2026-DE

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne 19
- Nombre de bulletins nuls et blancs 0
- Nombre de suffrages exprimés 19
- Quotient électoral 3,80

A obtenu 19 voix POUR la liste présentée par Séverine JEHANNO.

Sont donc proclamés membres du Conseil d'Administration du CCAS :

- Séverine JEHANNO
- Geneviève LE GOUALLEC
- Isabelle MENTION
- Marie-Pierre RICORDEL
- Yolène BÉGO
- Jean-François BASCOU

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Samuel FÉRET.